

Faut-il craindre une réforme du CNRS ?

(Jean-François Méla)

L'évolution du CNRS est de la plus grande importance. Compte tenu de la place que cet organisme a occupé dans la recherche française depuis sa création, la question de son rôle futur dépasse de beaucoup l'avenir de l'organisme lui-même. Dans ces conditions, il est dommage que, pour certains collègues, la défense du statu quo semble être le seul horizon de la réflexion.

A les entendre parler, on a l'impression qu'ils sont très satisfaits de la situation actuelle. Ils évoquent une nouvelle « menace de déstabilisation » des maths au CNRS, comme si leur position actuelle se caractérisait par une « stabilité » si remarquable qu'il ne s'agisse que de la défendre.

Pour commencer, il ne faut pas laisser croire que les Mathématiques obtiennent leurs résultats « avec des moyens dérisoires ». Les moyens des Mathématiques c'est d'abord les moyens humains, soit pour l'essentiel des enseignants chercheurs. Leur nombre qui est aujourd'hui de plus de 3000 (2600 répertoriés dans des équipes de recherche labellisées, dont 2150 dans les UMR) a doublé depuis 1986 ! Mais aujourd'hui on enregistre un tassement relatif¹ et une tendance inquiétante dans les universités, au redéploiement de postes de maths (vers l'informatique notamment). Or nous ne disposons pas pour amortir cette tendance, d'un confortable « matelas » de postes de chercheurs comme les physiciens² et les chimistes. Ce tassement de notre discipline à l'Université doit être rapproché de la désaffection croissante des étudiants pour les études mathématiques, phénomène qui devrait nous épargner toute tentation à l'auto-satisfaction, et nous inciter à faire preuve de plus d'initiative.

On rappelle que jusqu'en 1988, les Maths étaient totalement noyées dans le département SPM (sans même un véritable directeur scientifique adjoint !) et qu'elles sont absurdement restées mariées à la Physique alors qu'elles ont aujourd'hui vocation à collaborer avec nombre d'autres disciplines³. Le nombre de chercheurs à temps plein dont elles disposent est incroyablement faible⁴. Si l'on considère que le « caractère universitaire » des Maths les

¹ Dans les 5 dernières années, l'accroissement des effectifs de MCF est de 8% en Mathématiques alors qu'il est de 16% pour l'ensemble des disciplines, de 29% pour l'Informatique et de 33% pour les Sciences sociales.

² En Physique le nombre de chercheurs CNRS est supérieur au nombre d'enseignants chercheurs.

³ Sans sombrer dans le mirage de l'interdisciplinarité universelle, il faut bien reconnaître que les Mathématiques n'occupent que très modestement les interfaces naturelles et prometteuses avec d'autres champs disciplinaires. Ceci est particulièrement vrai au CNRS.

⁴ Alors même que les Mathématiques sont exemplaires du point de vue de la mobilité du CNRS vers l'Université.

empêche d'avoir plus de 350 chercheurs CNRS, ou bien que l'ère des chercheurs à vie est révolue, on n'a qu'à créer des postes de détachement dans les universités.⁵

Proportionner les autres moyens accordés par le CNRS au nombre de chercheurs, est une règle profondément injuste et aboutit à une situation qu'on ne peut qualifier de « stable ». L'encadrement administratif et technique des UMR de Maths est déficient (moins bon que pour les UMR de SHS...). La discipline reçoit du CNRS à peine 1,5 M€ contre 12,5 M€ de la recherche universitaire. Dans ces conditions le ciel ne va nous tomber sur la tête si le CNRS bouge.

Il faut savoir reconnaître que depuis 20 ans le paysage a profondément changé et en tirer les conséquences. Il est vrai que le CNRS a joué un grand rôle dans la structuration de la recherche mathématique en laboratoires de qualité⁶. Aujourd'hui cette période est largement achevée. On a assisté à une montée en puissance de la recherche universitaire pour plusieurs raisons :

- la croissance démographique des universités ;
- leur implication forte dans la logistique des laboratoires (qui sont dans des locaux universitaires) ;
- le rapprochement du CNRS et des universités (qui est une lame de fond).

Le succès de la politique contractuelle a favorisé dans nombre d'universités l'émergence d'équipes de direction qui se préoccupent de la recherche. On n'est plus dans la situation où le CNRS était « maître d'œuvre de la politique en milieu universitaire »⁷ et le pilote central de la recherche française. Il faut donc contribuer à bâtir un nouvel équilibre, en abandonnant toute nostalgie.

Les mathématiciens doivent alimenter positivement et sans passésisme le débat sur l'avenir du CNRS. Il est clair qu'on va vers une dissociation des trois fonctions que le CNRS a rassemblées jusqu'ici en son sein :

- La fonction d'évaluation :

Nous n'avons rien à redouter de la création d'une « agence d'évaluation », à condition que sa composition et ses conditions de fonctionnement lui assurent autonomie et autorité scientifique. La solution la plus simple serait sans doute d'élargir les compétences du Comité National, rendu autonome. Mais celui-ci n'est pas un modèle indépassable. Dans le paysage international, le modèle britannique d'évaluation peut nous fournir une référence instructive.

⁵ En plus des postes de chercheurs actuels, on pourrait envisager la création progressive dans les prochaines années, d'environ autant de postes de détachement pour les professeurs et maîtres de conférences.

⁶ La communauté mathématique a longtemps été réticente à constituer des laboratoires structurés sous le prétexte que la recherche en Maths est l'affaire d'individus ou de tout petits groupes. Cependant elle a progressivement donné naissance à cette réalité originale qu'on appelle un laboratoire de Mathématiques. Sans perdre leur spécificité scientifique, les chercheurs trouvent un soutien matériel pérenne, dans un contexte qui favorise l'auto-évaluation et les collaborations originales et qui assure aux thésards une prise en charge plus collective. Ajoutons que ces laboratoires, souvent importants, donnent aux mathématiciens à l'intérieur des universités une influence qu'ils n'avaient pas auparavant. Le rôle central du CNRS dans cette évolution est incontestable.

⁷ Si l'influence du CNRS sur la structuration de la recherche a été importante, comme on le dit ci-dessus, les initiatives scientifiques les plus originales (interdisciplinaires notamment) sont venues de la base et des universités, sous le regard du CNRS dont le rôle en la matière a été davantage un rôle de validation que d'impulsion.

- La fonction d'opérateur de recherche :

Il est vrai que l'évolution du CNRS vers une sorte de « Max Planck » n'intéresse guère les mathématiciens qui n'ont jamais eu (pour de bonnes raisons) de grand laboratoire propre. Ceci mérite d'être clairement dit. Si cette option était retenue, elle ne pourrait concerner qu'une petite partie du CNRS⁸ et des secteurs de recherche bien particuliers.

- La fonction d'agence de moyens (matériels et humains) :

Cette fonction nous intéresse au premier chef. Il convient de savoir si le CNRS va continuer à jouer ce rôle, concurremment au précédent. Le projet de la direction l'affirme (avec une certaine ambiguïté dans les modalités). Dans cette hypothèse, le CNRS ne pourra se contenter d'irriguer en chercheurs les laboratoires qu'il entend piloter. Comment pourra-t-il jouer ce rôle, à l'avenir, vis à vis des laboratoires pilotés par les universités ? Comment se fera le rapprochement inéluctable entre chercheurs et enseignants chercheurs ?⁹

Voilà toute une série de questions, auxquelles les mathématiciens devraient s'efforcer de répondre pour contribuer au débat général, sans paraître se cramponner à une situation soi-disant idyllique qui serait menacée de « déstabilisation ».

⁸ Sur l'ensemble des disciplines, le CNRS a 80% de son potentiel dans les UMR qui sont constituées aux deux tiers par des enseignants chercheurs (en Maths la proportion est de 84%).

⁹ Dans l'immédiat il faut repenser la politique des chercheurs à plein temps en Maths : les 350 postes de chercheurs sont importants, mais il faut aussi une politique ambitieuse de détachements temporaires pour les enseignants-chercheurs, que cette politique soit gérée nationalement ou, de préférence, localement (avec des procédures qui assurent une garantie de qualité des laboratoires d'accueil et des bénéficiaires). Cette évolution préparerait un rapprochement plus étroit des fonctions et des statuts des chercheurs et des enseignants-chercheurs.